



Syndicat Unitaire et
Pluraliste du Personnel

CR du CCE du 19 mars

TSA, le 24/03/2015

SUPPer est adhérent à



La part collective des rémunérations variables 2014 des cadres

Les chiffres des bilans du Groupe, de DMS et de TSA sont maintenant connus (sauf des actionnaires) : ils permettent de calculer la part collective Groupe et la part collective TSA qui représentent 50% de la part variable des cadres (les 50% restant sont liés aux objectifs personnels)

Lors des NAO, la direction avait annoncé que l'année 2014 ayant été particulièrement bonne, cette part collective serait forte et justifiait par-là que la prime supplémentaire de 350€ soit attribuée uniquement aux mensuels qui n'ont pas cette part variable. Là ! C'était sans compter avec les pertes de DCNS, dont Thales est actionnaire ; ces pertes selon les nouvelles règles comptables de cette année doivent être intégrées dans le calcul de l'EBIT qui se récolte ainsi un 0 pointé ! D'où une baisse de la part collective groupe par rapport à l'an dernier, celle de TSA restant stable.

Une nouvelle promesse de la Direction, lors des NAO de TSA, qui n'est pas tenue. Les chiffres étant déjà quasi connus par la Direction, plus que de promesse, il faut parler de mensonge.

Le tableau ci-dessous donne les parts collectives selon les catégories (et rappelle les valeurs des années précédentes) : par rapport à 2013, **la baisse de la Part collective est de 7 à 8 %**

Catégories	Cadres concernés	2014	2013	2012	2011
TSA hors CSS et commerciaux	1400	59,18%	66,60%	55,28%	60,69%
Commerciaux TSA hors CSS	10	63,40%	70,40%	47,05%	55,65%
CSS hors commerciaux	400	57,09%	66,04%	59,88%	61,39%
Commerciaux CSS	15	57,09%	65,21%	55,79%	56,35%
Services partagés	50	58,58%	66,70%	58,86%	61,39%
MAV, M&F, CCC /TSA	250	57,97%	66,81%		

Création du département Détecteurs GE sur Brest

La direction dit vouloir améliorer la compétitivité de TSA sur les détecteurs de Guerre Electronique en mettant en place une organisation plus adaptée à la production de "petits" équipements. Elle projette de regrouper dans une même entité, tous les acteurs du site de Brest qui travaillent sur ces produits (Vigile et Cats) : les équipes de la GE Navale, de l'Ingénierie Matérielle, de l'Ingénierie Logicielle, de la Direction Industrielle. L'équipe CATS d'Elancourt, un temps pressentie pour rejoindre ce département n'est pas concernée, à ce jour.

Le volume d'activité prévu pour ce département est modeste dans le MYB : entre 15 et 20 M€ pour les trois prochaines années. Aucun chiffrage sur les gains attendus, simplement une fourchette d'économie annoncée de 10 à 20%.

Les élus ont fait part de leur préoccupation sur la taille critique, tant pour le département créé avec un total de 44 salariés que pour les services d'où sont extraits ces salariés.

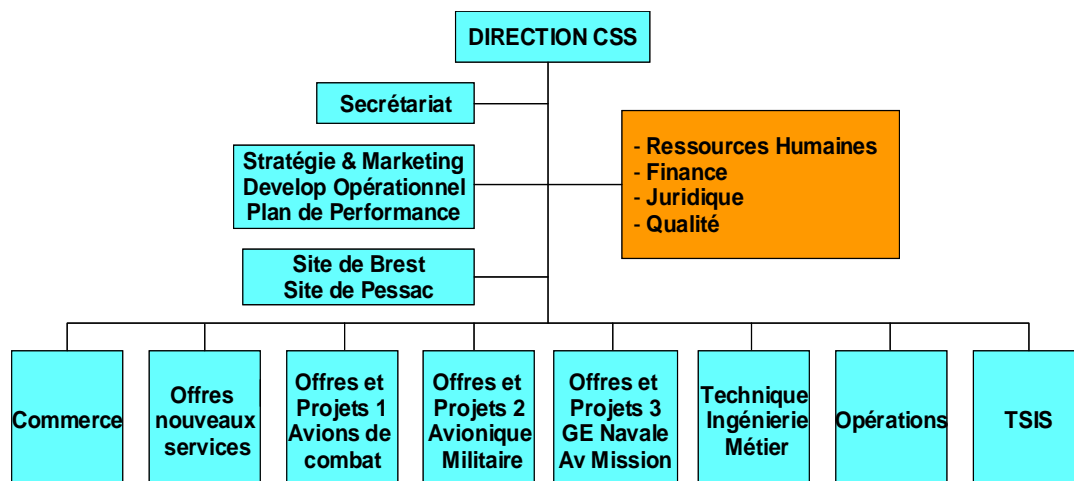
Information sur les Attestations en libre-service

Ce nouveau service en ligne vient compléter la dématérialisation des Relations humaines.

Désormais il vous suffira d'aller sur le service e-HR Admin et taper sur "Documents" pour obtenir une attestation d'emploi, attestation de salaire annuel ou mensuel, de couverture Santé...Vous pourrez récupérer le jour suivant votre attestation sur le même site et l'imprimer vous-même. Reste la question de la signature, souvent exigée sur une attestation...?? A suivre... Le DRS enquête et nous répondra !

Transfert de CSS Elancourt vers Bordeaux ou Brest

M Merry Michaux, patron de CSS est revenu devant le CCE présenter avec plus de détail son projet de transformation de CSS pour répondre aux objectifs de croissance de la stratégie de TSA, aux évolutions du marché et aux demandes des clients. L'organigramme cible pour CSS est le suivant :



Sur les 141 postes actuellement à CSS Elancourt (incluant les postes ouverts) il n'en restera plus que 34. Les autres postes seront transférés sur Bordeaux (91) ou Brest (16). En plus, 14 postes "Support" d'Elancourt seront aussi transférés : Qualité (4), Achats (1), Finance (6), RH (1), Juridique (2).

	Familles prof.	02	03	04	06	07	08	09	10	11	12	13	15	total
Avant	CSS Elan	17	27	21	7	60			2				7	141
	Support Elan						4	1		6	1	2		14
APRES	CSS Bordx	16	22		3	45							5	91
	CSS Brest			8		5			2				1	16
	CSS Elan	1	5	13	4	10							1	34
	Supp Bordx						3	1		6	1	2		13
	Supp Brest						1							1
Total	17	27	21	7	60	4	1	2	6	1	2	7	155	

Les services qui restent sur Elancourt sont ceux du SLI et de l'Ingénierie Aval, ainsi que le service Bancs de Test, pour la partie nécessaire aux activités de proximité d'Elancourt.

Les transferts se feront selon 4 vagues successives :

Vague1 (4^{ème} Trim 2015) 4 personnes opérations centrales, structure d'accueil sur Bordeaux.

Vague 2 (1^{er} Trim 2016) 19 personnes : Flotte M2000 France, commerce et ingénierie associée, SIS –1.

Vague 3 (4^{ème} Trim 2016) 71 personnes : Flotte M2000 export, commerce et ingénierie associée, SIS –2, TSIS, direction CSS, Marketing, Développement opérations, Offres nvx services, Ingénierie métier.

La Vague 3 sera synchronisée avec l'ouverture d'Air'Innov le nouveau centre sur Mérignac.

Vague 4 (1^{er} Trim 2017) 27 personnes : Flotte Rafale France et export, Commerce et ingénierie associés, ingénierie Métier (fin).

Les conditions de ces transferts feront l'objet d'un accord d'entreprise dont la négociation commencera dès le mois prochain, basée sur les accords d'Anticipation Groupe et de Mobilité TSA :

- des mesures pour aider ceux qui acceptent le transfert de leur poste et déménagent,
- des mesures pour ceux qui ne souhaitent pas suivre : facilités de reclassement, projets personnels, accompagnement de départs en retraite...

Chaque salarié de CSS dont le poste est concerné par le transfert sera informé et devra se prononcer, au plus tard 4 mois avant la date prévue pour le transfert de son poste.